



Service Petite Enfance

Mieux répondre aux familles

Le service « Petite Enfance » du Pays de Nay met à disposition des familles plusieurs structures : trois crèches, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (notre photo), un Relais Assistantes Maternelles (RAM) ainsi qu'une ludothèque. Pour répondre encore mieux aux besoins des familles du territoire, le service « Petite Enfance » étoffe ses offres. p. 6 -7

JEUNESSE

Le nouveau service communautaire

Ses objectifs : offrir aux jeunes un service d'information et d'animation pour l'ensemble de leurs besoins et attentes. Il est situé à la Maison de l'Ado, à Coarraze. p. 2

BUDGET

Préservation des marges de manœuvre

Pour faire face à la baisse des dotations de l'État et des ressources fiscales, les élus ont voté un ajustement des taux pour les entreprises et les ménages. Il s'agit de disposer ainsi d'une marge de manœuvre pour maintenir le financement des projets et des services à la population. p. 3

L'INTERCOMMUNALITÉ et vous

Dans ce deuxième volet de notre dossier, faites connaissance avec les instances de la CCPN : le bureau, les commissions, le Conseil communautaire. S'y ajoutent, pour les élus, des séminaires et des groupes de travail, notamment pour l'élaboration du SCOT. p. 10 - 11

DÉCOUVERTE

Il forge l'âme de l'acier

Pascal Taillefer ne se contente pas d'affûter les lames de nos outils courants, il forge aussi les lames pour des couteaux personnalisés. Plus qu'un savoir-faire, un art et une connaissance véritable de l'âme de l'acier. p. 11

EN LUMIÈRE

Avec l'A.C.N.

Entrez dans la danse

Danse classique, contemporaine, hip-hop, rock, salsa : lorsqu'ils se produisent sur scène, on admire leur grâce ou la force des adhérents de l'Action Culturelle Nayaise. Mais derrière le geste parfait, il y a les multiples séances d'entraînement. p. 12

Pays de Nay, territoire d'entreprises

L'agriculture, une composante économique majeure

Avec 635 exploitations (générant chacune 5 à 7 emplois induits) et 325 établissements (commerces, services, agroalimentaire) qui sont directement liés, l'activité agricole est une composante économique et environnementale majeure du Pays de Nay. Rencontre avec une entreprise et deux agriculteurs qui ont pu relever le défi de l'innovation. p. 8 - 9

Édito

UNE RÉELLE ATTRACTIVITÉ



Voici votre journal de printemps, très complet. Il est le reflet d'une actualité particulièrement riche, à l'image de la vitalité et de l'attractivité de notre territoire, attractivité qu'illustre la demande de la commune de Labatmale de nous rejoindre.

Il y a bien d'autres exemples de ce dynamisme que va renforcer le Contrat de ruralité que nous venons de signer. Vous en trouverez de multiples illustrations dans les pages qui suivent.

Qu'ils soient agriculteurs, professeurs de danse, professionnels de la petite enfance, couteliers, chacun, à sa place, y participe.

Vous découvrirez aussi le travail des services de notre Communauté de communes : petite enfance, jeunesse, lecture publique, patrimoine, tourisme...

La présentation des instances de la CCPN vous permettra de mieux vous familiariser avec le travail des élus. Dans un souci véritablement démocratique, nous avons voulu que les conseillers municipaux de chaque commune puissent participer à chaque commission.

Un point important : notre budget. Malgré la baisse de nos ressources (dotation de l'État, fiscalité), notre volonté est de continuer à préserver nos projets et nos investissements avec une priorité à l'économie, au tourisme et à l'environnement.

Bonne lecture.

Christian Petchot-Bacqué
Président de la CCPN

PAE Monplaisir
64800 Bénéjacq
Tél. : 05 59 61 11 82
Fax : 05 59 61 93 77
contact@paysdenay.fr
www.paysdenay.fr



Directeur de publication :
Christian Petchot-Bacqué
Avec la participation de la Commission Communication
Conception et rédaction : Apic 06 89 44 52 74
Crédit photo : Transpresse. D.R.
Imprimerie : Imprimerie P.P.S.A. ZI Berlanne
64160 Morlaàs
Ce journal a été imprimé sur du papier 80 g fabriqué en Allemagne et produit en totalité à partir de fibres de récupération (papier 100 % recyclé).
Émissions de gaz à effet de serre en cours d'évaluation.
Dépôt légal mai 2017



Il couvrira l'ensemble du territoire Création d'un service Jeunesse communautaire

L'ambition de ce service est d'offrir aux jeunes une information et des animations répondant à l'ensemble de leurs besoins et de leurs attentes. Ce service devra également développer l'offre de services et d'activités en faveur des jeunes et la mise en réseau des lieux d'accueil et d'animation sur le territoire.



Les adolescents pourront suivre les différentes activités, comme ici à la Maison de l'Ado, avec la participation d'un animateur.

Lors de sa séance du 19 décembre 2016, le Conseil communautaire a approuvé un projet de prise de compétence dans le domaine de la jeunesse, autour des actions suivantes :

- Création d'un relais information, communication et suivi pour répondre aux besoins des jeunes et les orienter vers les services qui pourront répondre à leurs attentes.
 - Création d'une offre de services et d'activités en faveur des jeunes.
 - Développement et mise en réseau de lieux d'accueil et d'animation pour les jeunes sur le territoire.
 - Coordination des actions pour la mise en réseau des centres de loisirs gérés par les communes.
- Cette prise de compétence a été formalisée par arrêté préfectoral du 23 mars 2017.
Le service communautaire Jeunesse du Pays de Nay est situé à la Maison de l'Ado, à Coarraze, qui devient

« Maison de l'Ado du Pays de Nay ». Il est dirigé par Gaël Bourseguin, auparavant responsable de la Maison de l'Ado de Coarraze et qui intègre ainsi les effectifs de la Communauté de communes.

Les tarifs d'accueil de la Maison de l'Ado sont fixés comme suit :

- Adhésion annuelle : 10 €
 - Activités/Sorties payantes : 8 €.
 - Mini-camps et camps : 50 % du coût total du camp, hors salaires des animateurs.
- Le prochain journal de la CCPN reviendra en détail sur ce nouveau service et la dynamique d'actions et de projets en faveur des jeunes qu'il va permettre d'engager.

Activités d'été : retenez les dates

1 - PASSEPORT ACTIVITÉ JEUNES, ÉTÉ 2017

Des activités ludiques et sportives sont proposées aux 11 - 17 ans résidant sur le territoire du Pays de Nay du 10 au 28 juillet et du 21 au 25 août par l'association Évasion Pyrénéenne, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Nay.

Inscriptions : à partir du mercredi 7 juin de 9h30 à 11h30, de 14h à 18h puis tous les mercredis suivants.

Tarifs : 8 € quelle que soit l'activité.

Contact : Association Évasion Pyrénéenne
Accueil de loisirs sans hébergement
(Cour de l'école communale de Baudreix)

Renseignements : au 05 59 61 40 44 - 07 86 95 84 72
De 9h à 12h et 14h à 17h - sauf week-end

2- SÉJOUR JEUNES, ÉTÉ 2017

L'association Les Gais Montagnards propose un séjour multi-activités du 12 au 23 juillet pour les 10-12 ans et les 13-15 ans dans la vallée de Campan.

Hébergement en camping sous tentes

Activités de plein air : randonnées avec guide, VTT, sports d'eaux vives, escalade, accrobranche, cani-rando, tir à l'arc...

Tarifs : 480 € et 430 € pour les habitants du territoire du Pays

de Nay (participation de la Communauté de communes du Pays de Nay), aides financières possibles : CCAS - CAF - MSA - CE - Chèque ANCV.

Demande de renseignements et inscriptions :

Association Les Gais Montagnards - 64 800 Asson
lesgaismontagnards@gmail.com ou 06 67 50 73 65

3 - MAISON DE L'ADO

La Maison de l'Ado est un lieu convivial où les jeunes peuvent venir seuls ou entre amis pour s'amuser, discuter et mettre en place des projets sur le long terme.

La maison de l'Ado du Pays de Nay propose des activités ludiques, sportives et culturelles ainsi que des mini-camps de 2, 3 et 4 jours.

Cet été, la Maison de l'Ado sera ouverte du 10 juillet au 18 août 2017. Fermeture du 21/08 au 1/09 et du 26/12 au 4/01

Inscriptions : Les inscriptions auront lieu à partir du lundi 29 mai 2017, de 18h à 20h puis tous les mercredis de 14h à 18h30 et tous les vendredis de 16h30 à 19h.

Tarifs : 8 € quelle que soit l'activité et entre 30 et 80 € le mini-camp (avec des aides possibles de la CAF et de la MSA)

Contact : Gaël Bourseguin au 07 81 82 23 69
maisondelado@paysdenay.fr

VACANCES ET HORS VACANCES : LES HORAIRES

Vacances	Du lundi au vendredi 10h-12h* / 14h-18h30 (17h le vendredi) * tu peux apporter ton repas et rester manger	Les horaires spécifiques à certaines sorties seront indiqués au cas par cas.
Hors Vacances	Le mercredi 14h-18h30 Le vendredi 16h30-19h	

À LA DISPOSITION DES JEUNES

Matériel	Console PS3, vidéoprojecteur/écran géant, ordinateurs, imprimante, billard, baby-foot, table ping-pong, air power hockey
Jeux console PS3	All-Stars Battle Royale, Blur, Rayman, Sonic, Worms, Little Big Planet, FIFA, Virtual Tennis, NBA 2K, Multisports, Just Dance
Jeux de plateaux Wargames	Loup-Garou, Jungle Speed, Perudo, Times Up, Abyss, Carcassonne, Colons de Catane, Blue Stones, Service Compris, Smallworld, 7 Wonders
Autres jeux	Jeux de cartes, Dames chinoises, Cluedo, etc.
Espace cuisine	Four micro-ondes, réfrigérateur, plaque électrique, gaufrier/croque-monsieur, bouilloire

Budget 2017

Préservation des marges de manœuvre financières

Michel Cassou, vice-président en charge des finances, explique la nécessité de continuer à disposer de marges de manœuvre malgré la baisse des ressources de fonctionnement des intercommunalités et des collectivités.



Michel Cassou, vice-président de la CCPN, est en charge de l'Administration Générale, des Finances et des Ressources Humaines.

QUELLE EST LA SITUATION DE LA CCPN AU NIVEAU DE L'ÉVOLUTION DE SES RECETTES ?

- Les chiffres sont là. Au total, nous avons enregistré une perte cumulée de recettes, sur trois ans, de 1 million d'euros. Cette diminution des recettes est d'abord due à la baisse des dotations de l'État et ensuite à la baisse de contribution des entreprises (cotisation foncière et contribution sur la valeur ajoutée). D'où l'obligation, pour maintenir les grands équilibres du budget et continuer nos

investissements, d'ajuster les taux de fiscalité. En parallèle seront négociés des taux d'emprunt avantageux.

CES NOUVELLES RESSOURCES VOUS PERMETTRONT DE DISPOSER DE MARGES DE MANŒUVRE

- Exactement. Nous pouvons ainsi, à la fois, faire face à nos dépenses et maintenir notre capacité d'investissement pour les projets communautaires : centre culturel, projet Soulor, service jeunesse, déchetteries, très haut débit... Nous avons aussi à prévoir

un financement pour des dossiers à venir, comme notre participation à la rénovation du calvaire de Bétharram, la valorisation touristique future du Soulor et la création du Centre culturel.

JUSTEMENT, LE CENTRE CULTUREL EST ACTUELLEMENT AU CŒUR DE VOS RÉFLEXIONS

- En effet, nous réfléchissons, simulations à l'appui, compte tenu de cette diminution des ressources, à la dimension définitive du Centre et au coût de fonctionnement que nous pourrions assurer.

DÉSORMAIS, QUELLE VA ÊTRE VOTRE DÉMARCHÉ ?

- Elle ne change pas. Maintenir la vigilance sur les dépenses de fonctionnement, tout en définissant priorités et

impacts financiers.

Le tout en tenant compte de la venue d'Assat et de Narcastet. Ce nouveau périmètre de la CCPN impose de prendre en compte plusieurs éléments, directement liés à ces communes, dont leur fiscalité et leurs emprunts.

MALGRÉ TOUT, OBJECTIFS INCHANGÉS ?

- Pour les élus, ils restent les mêmes : assurer le développement économique du territoire et réaliser les équipements pour l'amélioration continue du cadre de vie de ses habitants.

Nous aurons donc à prendre des décisions politiques par rapport à la faisabilité des projets communautaires.

LES TAUX POUR 2017

- Cotisation foncière des entreprises : 24,59 % (23,76 % en 2016)
- Taxe d'habitation : 8,83 % (8,45 % en 2016)
- Propriétés non bâties : 1,7 %
- Ordures ménagères : 11,31 % et 10,18 %

BUDGETS 2017

- Budget principal : 31 866 906 €
- Budget Office de tourisme : 377 962 €
- Budget SPANC : 278 869 €
- Budget Nayeo : 2351 928 €
- Budget zones économiques : 7 394 935 €

24,50 M€ prévus dans le Contrat de ruralité

Voulus comme équivalents des Contrats de ville, les Contrats de ruralité pourraient constituer un vrai coup de pouce au développement.

Les Contrats de ruralité s'inscrivent dans la durée (six ans) et mobilisent des moyens à la fois techniques et humains. Ils devraient permettre de dégager des enveloppes financières.

Ils s'articulent, avec des actions très concrètes, autour d'un projet de territoire partagé à l'échelle d'un bassin de vie. Signé le 1^{er} février dernier entre l'État et la

Communauté de communes, ce Contrat de ruralité est le premier du genre signé dans le département.

Il prend en compte les aspects propres au Pays de Nay pour répondre à son évolution : croissance démographique, mobilité quotidienne, production soutenue de logements, bassin d'emploi dynamique, desserte en numérique

à renforcer, activité touristique en développement...

Six volets regroupent les quatre-vingt-sept actions détaillées de ce contrat, réparties en quatre axes d'actions.

Il s'agit à la fois d'actions de la CCPN et de ses communes membres.

6 volets...

Le contrat est articulé autour de six volets :

1. Accès aux services et aux soins
2. Revitalisation des bourgs centres
3. Attractivité du territoire
4. Mobilités
5. Transition écologique
6. Cohésion sociale

... Et 4 axes d'actions

Les quatre axes portent sur 87 actions opérationnelles et clairement identifiées pour un coût total de 24,5 millions d'euros.

Axe 1. Développement de l'attractivité du territoire

- évolution de la desserte (infrastructures routières, transport en commun, déplacement doux) et desserte numérique (réseau très haut débit)
- développement commercial
- développement touristique

Axe 2. Priorité aux projets économiques, aux entreprises et à l'emploi

- aménagement des centres-bourgs
- projets habitat logement
- réhabilitation de bâtiments communaux
- travaux d'accessibilité

Axe 3. Équipements et services à partir de différents pôles

- culture, patrimoine
- scolaire
- jeunesse
- sport
- social, enfance, vie associative
- santé

Axe 4. Cadre de vie rurale de qualité et développement durable

- mobilité durable
- énergies renouvelables
- économie de gestion des déchets
- gestion des milieux humides.

VÉLOROUTE

PYRÉNÉES-GAVE-ADOUR

Bonnes pratiques pour le bien vivre ensemble...!

« Je suis un groupe de piétons : je ne prends pas toute la largeur... »

Je suis un cycliste : je modère ma vitesse et j'avertis avant de doubler... »



Je promène mon chien : je le tiens en laisse...

Je suis à moto ou en quad : je n'ai pas à être là...

Je fais du roller : comme pour les cyclistes, je modère ma vitesse...

Je m'arrête sur un banc pour pique-niquer : j'emporte mes déchets et les dépose dans le container à proximité...

Je constate des détériorations ou un obstacle : je prévient l'Office de tourisme communautaire qui informera les intervenants concernés... »

Merci à tous !

SIGNALÉTIQUE COMMUNAUTAIRE Entreprises, acteurs touristiques et services à la population

La CCPN s'est engagée fin 2016 dans une étude visant à créer une signalétique générale, homogène et cohérente permettant d'identifier les principaux points d'intérêt du territoire (centres-bourgs commerçants, hôtels et restaurants, services et équipements à la population, stationnements, sites patrimoniaux et touristiques).

Elle a confié au cabinet Egis, la maîtrise d'œuvre du projet de signalétique communautaire.

L'objectif de cette action est de répondre à un besoin de visibilité des entreprises, des services et des équipements à la population et des sites patrimoniaux et touristiques du territoire. Il s'agit également d'orienter les personnes se déplaçant sur le territoire vers les endroits désirés. Cette signalétique n'a pas vocation à être publicitaire mais directionnelle.

L'état des lieux, la charte graphique ainsi que le schéma directeur ont été présentés aux élus et aux entreprises durant le premier trimestre 2017, par le biais d'un groupe représentatif des acteurs économiques du territoire et de rencontres dans les mairies.

Les premiers dispositifs devraient être posés fin d'année 2017.

UPPN

Le Guide des Professionnels en Pays de Nay

L'association UPPN, Union des Professionnels en Pays de Nay, a pour objet de « rassembler et promouvoir les professionnels du Pays de Nay ».

Soutenue par la Communauté de communes du Pays de Nay, l'UPPN a créé le guide des professionnels, l'outil de référencement et de recherche des entreprises du Pays de Nay.

Vous recherchez un artisan, un commerce, un restaurant, un conseiller, un expert...

Rendez-vous : www.uppn.net/annuaire

Vous souhaitez faire connaître votre entreprise et référencer, gratuitement, votre activité sur **le Guide des Professionnels, contactez l'UPPN**

Tél. : 06 72 06 05 90

E-mail : uppn64@gmail.com

www.uppn.net

Avec la carte unique Profitez pleinement des 8 bibliothèques du Pays de Nay



Avec ce réseau de 8 bibliothèques, les lecteurs, enfants ou adultes, disposent de grandes facilités pratiques pour profiter facilement des ouvrages mis à disposition.

Ainsi la Communauté de communes propose à tous les usagers du réseau des bibliothèques une carte unique d'inscription permettant de profiter des collections et des services des 8 bibliothèques

« **POUR
UNE DURÉE
DE 3 SEMAINES,
VOUS POUVEZ
EMPRUNTER
GRATUITEMENT
6 DOCUMENTS** »

(Arros-de-Nay, Assat, Asson, Bordes, Coarrazze, Lagos, Mirepeix et Nay).

ILS PEUVENT AINSI

- Emprunter et rendre des documents dans toutes les bibliothèques, quel que soit le lieu d'inscription. Chacun (adulte ou enfant) peut emprunter 6 documents pour une durée de 3 semaines.

- Prolonger : la durée d'emprunt de vos documents peut être prolongée une fois, hors nouveautés, pour 3 semaines supplémentaires.

- Réserver : la réservation est possible jusqu'à 3 documents, uniquement s'ils sont déjà empruntés. Un e-mail ou sms avertit de leur disponibilité dans la bibliothèque de son choix. Un délai de 15 jours est accordé pour récupérer les

documents. Au-delà, ils seront remis à disposition.

L'utilisateur s'engage à restituer les documents au plus tard à la date limite de retour.

Depuis le 15 mai 2017, un portail permet de consulter l'ensemble du catalogue des bibliothèques, de réserver et de visualiser ses prêts :

www.bibliotheques-paysdenay.fr

Nayeo Stages et nouveautés

Notez les nouvelles offres et faites votre choix.

STAGES DE NATATION

Ces stages se déroulent pendant les congés scolaires pour les enfants à partir de 6 ans. Les inscriptions démarrent 15 jours avant le début du stage. Les cours sont dispensés par un maître-nageur du lundi au vendredi de 9h à 9h45.

Tarifs : 30 € la semaine pour les habitants de la Communauté de communes et 37,50 € pour les habitants hors Communauté de communes.

Été : stages du 10 juillet au 1^{er} septembre.

NOUVEAUX COURS ENCADRÉS

par un Maître-nageur à partir du mardi 7 mars 2017 (hors congés scolaires).

Nages avec palmes, le mardi de 13h à 13h45.

Cardio-bike, le vendredi de 13h à 13h45

Tarifs : 10 € la séance, 84 € les 12 séances valables 1 an, 144 € les 24 séances valables 1 an.

NOUVEAUTÉ PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

(Février, avril, été, Toussaint et Noël). La piscine Nayeo propose des animations aquatiques encadrées par un maître-nageur les mardis et les jeudis de 15h à 16h30, pour les enfants de 6 à 12 ans.

ÉCOLE DE NATATION

Nouveaux créneaux

Création de 3 nouveaux cours « niveau débutants » les mercredis à : 16h, 17h et 18h (places limitées à 12 par groupe) depuis le mercredi 8 mars.

- Fête de l'École de natation Les mercredis 21 et 28 juin entre 16h et 19h (animations & goûter).

Pour les nouveaux inscrits

- Les tests de l'École de natation auront lieu les mardis et jeudis de 10h à 12h pendant les mois de juillet et août et l'inscription se fera via « Résaminute » (logiciel de réservations et d'inscriptions en ligne). À l'issue des tests, les hôtesse d'accueil vous remettront votre identifiant et votre mot de passe. Les inscriptions en ligne seront possibles à partir du 7 septembre à 10h.

Pour les anciens inscrits

- Les inscriptions pour l'École de natation se feront également (via Résaminute) après les tests de natation. Ces tests auront lieu en semaines 23 et 24 pendant les

heures de cours habituelles, à l'issue des tests de natation, les hôtesse d'accueil vous remettront votre identifiant et votre mot de passe. Réinscriptions en ligne à partir du 19 juin. Les paiements auront lieu à la piscine les 11, 12 et 14 septembre de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Attention, les places sont limitées à 12 enfants maximum par créneau.

En 2016-2017, l'École de natation compte 330 inscrits.

ACTIVITÉS

- Inscriptions via Résaminute pour l'activité aquagym pendant la période estivale (nombre de places maximum 25).

- Pour toutes les autres activités (aquagym, aquabike, nage avec palmes, natation adultes, aqua jogging et aqua phobie), l'inscription



via Résaminute sera possible à partir du 4 septembre.

Création d'un compte Résaminute dès l'achat d'une carte activités.

ÉTÉ 2017

L'équipe de la Piscine Nayeo vous propose deux nocturnes pendant la période estivale 2017 :

- le jeudi 13 juillet de 10h à 22h.

- le lundi 14 août de 10h à 22h.

- Passeport été (30 €) du 4 juillet au 3 septembre 2017 inclus.

Subventions Les aides aux associations

Voici la liste de la 1^{ère} répartition des aides attribuées par la CCPN aux différentes associations sportives et culturelles (demandes d'aides déposées au 15/12/2016).

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Chaptrail - Épreuve sportive intergénérationnelle - Marche sportive et Trail - 19 février : 350 €

Les amis du Givré de la plaine de Nay - Le Givré : semi-marathon et marche - 5 mars : 900 €

Cap'Raid 64 - 8^e Nouste Trail : course et marche à pied de nuit - 2 avril : 800 €

Béarn VTT Gave et Coteaux - Trophée régional du jeune Vttiste - 7 et 8 mai : 150 €

Béarn VTT Gave et Coteaux - Bike and Run et xco - 14 mai : 150 €

Est Béarn Basket - Tournoi Est Béarn Basket - 14 mai : 350 €

Entente Sportive Nay Vath Vielha (6^e tournoi de football des jeunes

crampons) - 3 juin : 150 €

Entente Sportive Meillon - Assat

- Narcastet - Tournoi des jeunes pousses : 150 €

USCN Rugby - Tournoi cadets « Robert Cancé » - 4 juin : 800 €

Raid Ouzom - Raid Multisports dans la Vallée de l'Ouzom - 18 juin : 800 €

La Corruda - Trail-Rando - Marche - 12 septembre : 600 €

TOTAL : 5 200 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Chemin des Arts - Le Temps des Arts - Rencontre inter-générationnelle autour des Arts - du 7 au 17 mars : 150 €

Carnaval Vath Vielha - Animations « Chasse aux trésors » et défilé de

carnaval - 11 mars : 800 €

AMDAC - Festimaitisse - 11^e édition - soirée festive et musicale - 20 mai : 900 €

Chemin des Arts - Festiv'arts - Promotion des arts visuels - du 2 au 5 juin : 3 500 €

Section Musica'Lagos du Foyer Rural de Lagos - Rencontre musicale Musica'Lagos - 1^{er} et 2 juillet : 1 300 €

Loco-motivés - Pyrène Festival - Festival de musique française festive - 7 et 8 juillet : 3 500 €

Association du Théâtre de la Grange - Les Scènes de la Grange - du 28 juin au 8 juillet : 2 000 €

La Pastorale - Renaissance en Bastide - 16 septembre : 1 000 €

TOTAL : 13 150 €

HABITAT

Aides communautaires aux projets des communes

La CCPN apporte son aide financière pour la réalisation de projets de logements par les communes, dans le cadre de son règlement communautaire Habitat. Lors du Conseil communautaire du 3 avril 2017, les subventions suivantes ont été attribuées aux



communes pour plusieurs projets de logements :

- Commune de Coarrazze : aide à la réalisation de 2 logements locatifs communaux conventionnés PLUS dans l'immeuble communal, 6 rue Léo Lagrange (15000 €)
- Commune de Coarrazze : aide à la réalisation de 3 logements locatifs communaux conventionnés PALULOS dans l'immeuble communal, 6 rue Léo Lagrange (15000 €)
- Commune de Ferrières : aide à la réalisation d'un projet de logement locatif situé au 1^{er} étage du bâtiment école-mairie (10518 €) (notre photo).
- Commune de Ferrières : aide à la réalisation d'un projet de logement locatif situé au 2^e étage du bâtiment école-mairie (9900 €).

Patrimoine rural et religieux

8 chantiers de restauration

La protection, la restauration et la mise en valeur du patrimoine rural et religieux non protégé sont essentielles. Après un recensement, une série d'actions a été engagée par la CCPN pour la mise en valeur du patrimoine des communes et le soutien à des initiatives privées.



La réfection de la toiture de l'église Saint-Vincent à Nay est prise en compte dans les chantiers de restauration.

En 2016, les éléments patrimoniaux à caractère religieux ont également été pris en compte. L'aide s'est portée sur les édifices majeurs pour le territoire, classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques. Ce soutien concerne la restauration et la valorisation de certains éléments du bâti : couverture, nettoyage des façades, électrification, zinguerie...

Depuis 2012, au total, 15 demandes d'aide toutes thématiques confondues ont été déposées et soumises à l'avis de la commission Culture, Jeunesse et Sports. Les dépôts de dossiers doivent être effectués avant le 15 octobre de l'année précédant la restauration.

Sur l'ensemble de ces projets, cinq ont été concrétisés : la cabane Ladebat à Boeil-Bezing, le lavoir de Lagos, un four à chaux à Asson, une ancienne passerelle à Angaïs et l'électrification de la chapelle Notre-Dame de Piétat.

TROIS DOSSIERS POUR 2017

Pour 2017, trois dossiers ont été validés. Le premier est consacré à la restauration et la refonte de la Fontaine de l'Enfant à la rame de

Montaut, dérobée en juin 2015.

La seconde demande concerne le lavoir des Aoûles d'Arthez d'Asson, situé sur les berges de l'Ouzom, au cœur de ce qui fut le premier quartier de la commune où résidaient les ouvriers travaillant à la forge. C'est un témoin précieux de la vie rurale et de la société traditionnelle en Béarn.

Le troisième dossier soutient le projet de la ville de Nay qui souhaite restaurer la toiture de l'église Saint-Vincent. L'église est inscrite au titre des Monuments Historiques et représente l'un des édifices les plus aboutis du bâti religieux, notamment grâce à sa voûte de style languedocien, en briquettes rouges. Il s'agit aussi du clocher le plus haut du territoire culminant à 33 m de hauteur.

Le projet est estimé à environ 25 000 € HT et le soutien de la CCPN s'élèverait à 10 000 €.

Des demandes pour l'instruction des chantiers de 2018 ont déjà été déposées. Elles seront étudiées en octobre 2017.

Contact CCPN

Virginie Rosato,
Chargée de mission patrimoine.

ET AUSSI...

Route du Fer des Pyrénées

Depuis 2011, la CCPN travaille, en lien avec l'Association Fer et Savoir-Faire, à la mise en place d'un réseau de sites à caractère industriel sur l'ensemble du massif pyrénéen franco-espagnol. Aujourd'hui, le réseau est établi et reconnu comme Itinéraire Culturel Européen. La CCPN a donc délibéré en faveur de l'adhésion à l'association de la Route du Fer des Pyrénées, afin de travailler sur des projets communs à résonance transfrontalière. (délibération du 3 avril 2017).

Forge d'Arthez d'Asson

La préservation de la forge fait partie des projets entrant dans la compétence « action de valorisation du patrimoine » de la CCPN. Aujourd'hui, après une mise en sécurité et une expertise des vestiges, les travaux ont été estimés et programmés pour la fin de l'année 2017. (délibération du 3 avril 2017).

Patrimoine, nature, tourisme

Des richesses à valoriser

Le Pays de Nay possède un riche patrimoine et des sites naturels que l'Office de tourisme communautaire, en particulier, veille à valoriser.

Col du Soulor Pré-projet validé

La phase de définition du pré-projet pour la valorisation du col du Soulor, porte d'entrée du Pays de Nay, est à présent achevée. Elle a donné lieu à une validation des thèmes à valoriser (pastoralisme, cyclisme et Tour de France, migration des rapaces, paysages et l'histoire des hommes sur le col et dans la vallée de l'Ouzom), en intérieur comme en extérieur, et leur organisation sur l'ensemble du site.

Cette première approche, validée en comité de pilotage et en Conseil communautaire du 19 décembre 2016, est à compléter.

Le Conseil communautaire du 3 avril 2017 a donc décidé de lancer une mission d'économie de la construction, qui permettra d'évaluer plus précisément les coûts de fonctionnement du projet. De même, il est nécessaire de préciser le concept scénographique retenu et de le décliner plus finement, tant en termes de contenus qu'en termes de mobilier (panneaux d'interprétation, etc.). Ce travail sera mené sur l'année 2017 et servira de base pour le futur maître d'œuvre, chargé de concevoir et de suivre les travaux d'aménagement.

Plus de 30 ateliers

Sur la Route des savoir-faire

La Route des savoir-faire en Pays de Nay, coordonnée par l'Office de tourisme communautaire, vient de

connaître sa 6^e édition début avril, dans le cadre des Journées européennes des Métiers d'art. Lors de ce week-end, des visites d'ateliers, des expositions et des démonstrations de savoir-faire ont été proposées aux visiteurs. Cette manifestation est une réelle vitrine de l'artisanat d'art présent sur le Pays de Nay, territoire riche de plus d'une trentaine d'ateliers aux savoir-faire éclectiques.

Afin de préparer l'édition 2018, des groupes de travail seront mis en place dès cet automne.

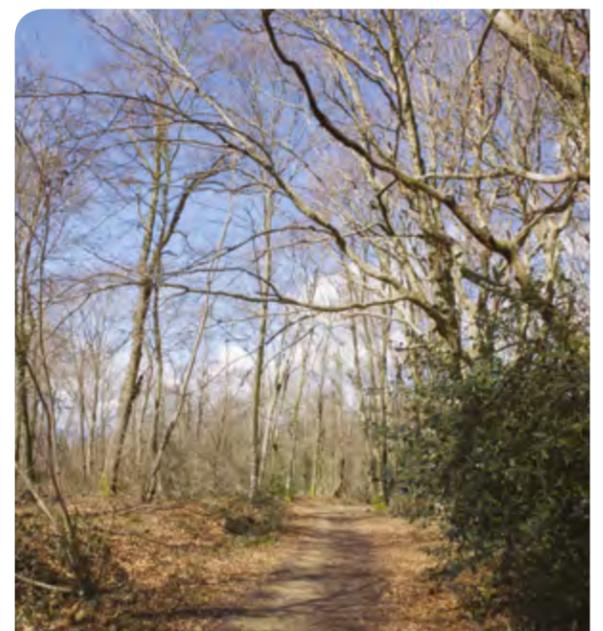
Renseignements auprès de l'Office de tourisme communautaire du Pays de Nay au 0559 139499.

Forêt En profiter tout en la préservant

Se promener en forêt est l'occasion de profiter de la nature, lire les paysages, observer la vie animale ou tout simplement flâner. C'est aussi l'occasion de croiser d'autres usagers, présents pour leurs loisirs ou à titre professionnel. Car la forêt est aussi un lieu de travail où interviennent des professionnels œuvrant pour une gestion durable de la forêt. C'est aussi et d'abord un espace privé dans lequel on entre et qu'il convient de savoir partager pour mieux en profiter !

Pour cela, l'Office National des Forêts a décliné 14 recommandations essentielles autour de plusieurs thèmes tels que la cueillette, les déchets, les feux, la

chasse, les chantiers forestiers, les véhicules à moteur, etc. Comment profiter de la forêt tout en la préservant ? Quels sont les conseils à suivre et les impératifs à respecter ? Ce document est consultable en ligne sur www.onf.fr



Le territoire possède plusieurs massifs forestiers. Ici, le bois de Lagos.

Pour les parents, les enfants, les assistantes maternelles

Le service Petite Enfance ét

Répondre encore mieux aux besoins des quelques 3000 familles du Pays de Nay, en élargissant ses offres d'accueil et de rencontres : tel est le plan d'action du service Petite Enfance de la CCPN pour les prochains mois.

Nombreuses sont les familles à fréquenter le service Petite Enfance de la CCPN qui met à leur disposition plusieurs structures : trois crèches, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et la Ludothèque.

Ce service représente un budget de 2,3 M €.



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (Laep) permet à la fois aux enfants d'évoluer sans contrainte, sous l'œil des accueillantes (à gauche), et aux parents d'échanger d'une manière décontractée.



« Mieux répondre aux besoins des familles »



Thomas Paniagua, vice-président de la CCPN en charge de la Petite Enfance, et Sylvie Kos, coordinatrice, détaillent ci-dessous ces nouvelles orientations.

LE SERVICE PETITE ENFANCE POURRAIT ÉLARGIR SES OFFRES DE SERVICES...

- Oui, des services élargis en direction des parents, des futurs parents, des assistantes maternelles. C'est une démarche logique.

D'une part, parce que nous constatons une fréquentation accrue de nos différentes structures, comme le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) dont la fréquentation a triplé en 2016.

D'autre part, il s'agit de répondre à l'augmentation de la population intéressée, avec l'arrivée d'Assat et de Narcastet dans notre Communauté.

CONCRÈTEMENT, SI ON DÉTAILLE CES OFFRES NOUVELLES

- Elles concernent plusieurs structures. L'ouverture du LAEP serait élargie à deux fois par semaine avec deux pôles proposés. La permanence Modes d'accueil, qui accueille de façon bimensuelle les parents souhaitant faire une pré-inscription en crèche, pourrait augmenter son activité.

Le Relais Assistantes Maternelles qui s'adresse autant aux parents qu'aux

assistantes maternelles elles-mêmes sera aussi renforcé (voir le détail ci-contre).

AUTRE RÉORIENTATION : LE RELAIS DES DEUX GAVES

- Actuellement, le Relais des deux Gaves, situé à Nay, est une association gérée par un conseil d'administration composé d'élus du Pays de Nay, d'élus de la Vallée d'Ossau et d'utilisateurs du service. Une réflexion est en cours avec la Vallée d'Ossau, quant à la pertinence du mode de gestion actuel. Le contexte a évolué depuis la création de l'association en 1998.

VOUS AUREZ AUSSI À GÉRER LA CRÈCHE « LA LIBELLULE » À ASSAT

- Nous avons repris, en effet, la partie de la gestion jusqu'ici assurée par la Communauté de communes Gave

et Coteaux, désormais intégrée à l'Agglomération de Pau. Dorénavant, nous disposons, dans cette crèche, de 15 places réservées aux habitants du Pays de Nay, 45 places étant réservées à l'entreprise SAFRAN dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de communes.

C'EST DONC UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE SERVICE

- À partir de la base solide de notre expérience, nous développons notre accueil aux familles. Nous nous sentons d'autant plus engagés que notre travail est apprécié. Pour les seules crèches, la satisfaction des parents est entière (voir ci-dessous). Professionnels et élus sont bien conscients de la responsabilité que cela implique. Ils sont bien résolus à faire toujours mieux pour les tout-petits du Pays de Nay.

Crèches

Mention très bien!

L'enquête a été menée en juin 2016 sur la qualité du service. Avec 98 % de taux de satisfaction vis-à-vis du service rendu par les crèches d'Arros-de-Nay et de Boeil-Bezing, les parents se sont prononcés sans appel. Voici les résultats du sondage :

- 70 % : taux de participation

- 96 % des familles s'estiment très satisfaites ou satisfaites de l'information donnée par la coordinatrice des crèches et la directrice du Relais Assistantes Maternelles au moment de la pré-inscription.

- 85 % des parents sont très satisfaits de la disponibilité des directrices de crèche et de l'information donnée sur la crèche et son fonctionnement.

- 89 % sont très satisfaits de l'écoute des professionnelles travaillant au quotidien auprès des enfants. Ils attribuent une note globale très élevée au personnel : 9,2/10.

- 98 % des parents sont convaincus du bien-être de leur enfant lorsqu'il est à la crèche.

- à 96 %, les horaires d'ouverture et de fermeture (7 h 30 à 18 h 30) conviennent.

Enfin, les parents ont répondu « oui » à 100 % à la question suivante « Recommanderiez-vous cette crèche à d'autres parents ? ».

Au global, la note moyenne accordée à l'ensemble des prestations proposées par les crèches est de 9,3/10.



La qualité du service des crèches a été plébiscitée par les parents.

offre ses offres

À la disposition des familles



La crèche Libellule à Assat, offre désormais 15 places aux parents du territoire.

Les structures collectives

3 structures multi accueil (crèches) : 61 places disponibles.

MULTI ACCUEIL ARLEQUIN

20 places
1, rue Labarrère
64800 Arros-de-Nay
Tél. : 05 59 84 60 03

MULTI ACCUEIL BRIN D'ÉVEIL

26 places
1 295 rue du Bois
64510 Boeil Bezing
Tél. : 05 59 40 57 32

MULTI ACCUEIL LIBELLULE

15 places
10 allée Saint-Exupéry
64510 Assat
Tél. : 05 59 06 60 66

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP « Les grands lutins » est un espace où les parents, accompagnés de leur(s) enfant(s) de la naissance à 4 ans et les futurs parents sont reçus par deux professionnelles de l'écoute.

Dans ce lieu ressource, les parents peuvent venir au gré de leurs envies pour rencontrer d'autres parents, partager leur expérience, échanger sur les difficultés du quotidien et ainsi les désamorcer.

L'accueil se fait sans inscription, ni rendez-vous. Il est gratuit et anonyme.

Horaires

La fréquence des rencontres est d'une fois par semaine, les mercredis de 9h30 à 11h30. Elle sera portée à 2 rencontres par semaine.

Chacun arrive et repart quand il le souhaite.

Adresse

Dans les locaux du Relais Assistantes Maternelles :
16 rue du Docteur Talamon
64800 Nay

Le Relais des Deux Gaves

Le Relais des Deux Gaves est une association à double objectif :

- Mettre à disposition des parents de jeunes enfants âgés de la naissance à 6

ans et aux assistantes maternelles une structure relais Petite Enfance (RAM) favorisant l'information et les échanges mutuels.

- Gérer une ludothèque ouverte à tout public.

L'accueil va être recentré sur le Pays de Nay.

Adresse

Le Relais des Deux Gaves
16 rue du Docteur Talamon
64800 Nay
Tél. : 05 59 92 96 93

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Il s'adresse

- Aux familles :

- renseignements sur les différents modes d'accueil du Pays de Nay
- recherche d'une assistante maternelle agréée,
- accompagnement à la fonction d'employeur d'une assistante maternelle agréée.

- Aux assistantes maternelles :

- accompagnement dans le développement et l'éveil des enfants accueillis,
- information générale en matière de droit du travail.

Permanences administratives sur place ou par téléphone :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h30 à 12h.

Contact

Le Relais des Deux Gaves
16 rue du Docteur Talamon
64800 Nay
Tél. : 05 59 92 96 93

E-Mail : relai2gaves@wanadoo.fr

La Ludothèque

Cet espace, entièrement dédié au jeu, accueille le public de tout âge en famille ou en groupe. Un grand choix de jeux de qualité est disponible pour jouer sur place ou pour la location.

Ouverture au public

- les mercredis de 14h à 18h
- les mardis et jeudis après-midi de 15h30 à 18h
- les vendredis matin de 10h à 12h
- le 2^e samedi de chaque mois de 10h à 12h.

Contact

Tél. : 05 59 71 10 54
ludotek2gaves@orange.fr
<http://ludotek2gaves.over-blog.com/>

Début des travaux à la fin de l'année Le Centre d'incendie et de secours sera construit à Mirepeix



Le nouveau Centre d'incendie et de secours sera situé à Mirepeix. Il remplacera l'actuel centre de secours de Nay (notre photo).

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement immobilier du SDIS 64, un projet de construction d'un Centre d'incendie et de secours du Pays de Nay était à l'étude depuis plusieurs années.

Il s'agit là d'un des équipements de service public majeur du territoire, indispensable à la sécurité de ses habitants, intégré en tant que tel dans le volet équipements et services du projet de SCoT du Pays de Nay. En 2014, le projet s'est concrétisé avec, notamment, la mise à disposition d'un terrain de 6900 m² par la commune de Nay, sur la rive droite du Gave. Le projet étant situé en zone blanche du plan de prévention des risques inondation, le site a été considéré, après étude hydraulique réalisée par la DDTM, comme inondable. L'État a donné, au mois de juin 2016, un avis défavorable à la délivrance du permis de construire. Afin de faire aboutir ce projet de Centre d'incendie et de secours dans les meilleurs délais, la CCPN a décidé,

au mois d'octobre 2016, d'assurer le portage foncier de l'opération, en acquérant le terrain d'assiette du projet.

La CCPN a donc acquis, début 2017, un terrain situé à Mirepeix. Ce terrain sera cédé pour l'euro symbolique au SDIS 64 (délibération du 3 avril 2017). Enfin, au travers de la dotation de solidarité communautaire, la CCPN a abondé significativement (600 000 € sur 3 ans) les recettes de fonctionnement des communes afin de leur permettre de financer leur part de l'investissement (30 % du montant des travaux de construction), en plus de l'achat du terrain directement assuré par la Communauté de communes. Les travaux de construction du Centre de secours devraient débuter à compter de la fin de l'année 2017.

Bordes et Coarraze

Réhabilitation des décharges

Par délibération du Conseil communautaire du 3 avril 2017, la Communauté de communes du Pays de Nay s'est portée maître d'ouvrage délégué pour les travaux de réhabilitation des décharges de Bordes et de Coarraze.

Le scénario de réhabilitation choisi par la municipalité de Bordes (Conseil municipal du 28 mars 2017) est celui du traitement par tri mécanique et manuel de l'ensemble des déchets non inertes de la décharge. C'est la même technique que celle utilisée pour la réhabilitation de la décharge de Beaucens (65). Le budget prévisionnel est de 3 000 000 € HT.

Le scénario choisi par la commune de Coarraze est celui d'une réhabilitation classique avec enrochements, pour un budget prévisionnel de 780 000 € HT. Les financements cumulés seraient de 80 %, en provenance de la Région Nouvelle Aquitaine (fonds FEDER), de l'ADEME, de l'Agence de l'Eau et du Département des Pyrénées-Atlantiques. Le montant restant à charge (20 %) sera financé par les communes.

Calendrier prévisionnel 2017 :

- 2018 : recrutement d'un maître d'œuvre, études environnementales complémentaires.

- 2018-2019 : travaux de réhabilitation.

Pays de Nay, territoire d'entreprises

II. L'activité agricole : une composante économique et environnementale majeure

635 exploitations (générant chacune 5 à 7 emplois induits), 325 établissements (commerces, services, agroalimentaire) qui y sont directement liés: comme le montrent ces chiffres, l'agriculture est une composante majeure de notre territoire.

Après l'industrie (voir Les Infos n°33), gros plan, avec ce 2^e volet, sur les activités agricoles du Pays de Nay.

Avec une évidence : une exploitation agricole est une entreprise comme les autres, avec des comptes à équilibrer, des crises à surmonter des défis à relever liés à l'impact des marchés et de la mondialisation.

Pour un agriculteur, comment innover et être compétitif pour vivre correctement de son travail, dans un contexte de baisse des prix? Nous en avons rencontré quelques-uns qui ont pu relever ce défi.



SE FORMER, S'ADAPTER, INNOVER : LES DÉFIS DES AGRICULTEURS



Formation, adaptation, innovation, accueil des jeunes : Maryse Hounieu, agricultrice à Coarraze, vice-présidente de la FDSEA et élue de la Chambre d'Agriculture, dresse un panorama des défis à relever pour les agriculteurs. Ici dans le Pays de Nay comme ailleurs.

COMMENT SE PRÉSENTE L'ACTIVITÉ AGRICOLE DANS LE PAYS DE NAY ?

- Elle est plutôt à l'image de l'agriculture en France : topographie variée entre plaine, coteaux et montagne, petites exploitations et entreprises familiales pratiquant la pluri-activité.

Elle présente une forte dynamique, malgré les aléas des différentes crises (lait, porc, aviaire) avec plusieurs signes encourageants : pas d'exploitations en jachère, jeunes en formation préparant la relève, installation de jeunes agriculteurs. Mais, comme partout, nous sommes confrontés à des normes envahissantes et à des prix irréguliers, orientés à la baisse.

QUEL EST SON POIDS ÉCONOMIQUE ?

- Important. Il faut savoir qu'une exploitation agricole génère au moins 5 à 7 emplois induits (vétérinaire, comptable, entreprises de machinisme, garages spécialisés agricoles, négoce, agroalimentaire...). Il s'y ajoute évidemment une dimension environnementale, véritable plus-value pour les territoires : une campagne entretenue profite aux promeneurs et aux touristes.

LES POINTS NÉGATIFS ET LES POINTS POSITIFS

- Les points noirs sont connus : réglementations, baisse des prix, crises sanitaires. Revaloriser les prix est une nécessité cruciale pour que les

agriculteurs puissent dégager un revenu décent.

En revanche, les points positifs sont moins connus : la formation, l'installation des jeunes, l'adaptation des agriculteurs aux pratiques professionnelles qui évoluent, l'innovation...

L'INNOVATION EN AGRICULTURE, ÇA EXISTE ?

- Bien sûr. Les exemples sont multiples dans différents domaines : l'utilisation de robots pour la traite chez les producteurs de lait, l'automatisation de l'alimentation en élevage porcin, le regroupement d'agriculteurs associés... Il faut aussi parler des innovations dans la

commercialisation : vente directe, circuits courts, sur internet...

PLUTÔT OPTIMISTE OU PAS ?

- Raisonnablement optimiste ! Des jeunes s'installent, des agriculteurs innover et continuent de se battre. Et puis, il faudra toujours des agriculteurs pour nourrir l'humanité. D'où l'importance des politiques pour faire vivre la ruralité et assurer un revenu aux agriculteurs. Et j'ajouterais un souhait : que les néoruraux viennent nombreux à nos opérations de communication pour découvrir, dans la convivialité, la réalité de notre métier.

EN SAVOIR +

L'agriculture dans le Pays de Nay

L'agriculture est le 4^e secteur en termes d'établissements actifs sur le territoire.

Depuis 2014, il y a eu 9 installations aidées de jeunes agriculteurs, surtout dans la partie sud (piémont et montagne).

Les chiffres

- système : polyculture, élevage,

maraîchage

- territoire diversifié : zone de plaine, piémont, coteaux et montagne

- prairies et maïs dominant (80 %)

- surface importante en estives et landes : 1 065 ha au sud du territoire

- élevages :

• bovins lait 26 %

• bovins viande 25 %

• bovins mixtes 25 %

• caprins 2 %

• ovins 13 %

• porcins 4 %

• volailles 5 %

Commercialisation

- 11 % des exploitations

commercialisent en circuit court

- 2 adhèrent au réseau Bienvenue à

la ferme

- 7 AMAP

Existence de signes officiels de qualité

Ossau Iraty, agneau de lait

des Pyrénées, Label rouge, IGP

jambon de Bayonne et foie gras,

- 11 exploitations ont au moins une

production certifiée bio (maraîchage, viande, lait).

PLUS DE 300 ENTREPRISES LIÉES À L'AGRICULTURE

Des emplois induits sont générés par l'agriculture dans différents secteurs d'activité : notamment les services et l'agroalimentaire (céréaliers, salaisons conserves, fromageries). Illustration avec l'une des 300 entreprises du territoire liées à l'agriculture, FROM INOX qui fabrique les équipements pour les fromageries fermières.

Depuis 15 ans

FROM INOX équipe les fromageries fermières



Installé à Assat, From Inox, qui conçoit, fabrique et installe tout le matériel

pour fromageries fermières ou artisanales, va lancer un programme de développement, tant sur le plan commercial que technique.

Pour Alain Roussel son directeur (notre photo, ici avec Pierrick Roussel), c'est la conclusion logique de ses 15 ans d'implantation en Béarn, au sein des Pyrénées-Atlantiques, classé premier département pour le fromage fermier. Ses clients : des éleveurs qui veulent

valoriser leur production en confectionnant des fromages fermiers. « Nous proposons du matériel (cuve, égouttage, moulage) toujours adapté à chacun de nos clients, en fonction du type de fromage et de la quantité de lait à traiter. »

En faisant le choix de la proximité et de la qualité, From inox peut ainsi proposer un équipement qui résiste à la concurrence espagnole ou à celle des pays de l'Est qui s'appuient sur une main-d'œuvre moins chère.

Si la découpe au laser inox, la mécanique et les armoires électriques sont réalisées par Roussel Inox à Millau (la maison-mère), le bureau d'études, la chaudronnerie et le montage sont bien situés à Assat. S'appuyant sur son expertise reconnue et sur un socle de 70 % des acteurs de la filière dans les Pyrénées-Atlantiques, From Inox vise désormais un double développement commercial et technique. Le côté commercial sera assuré par Pierrick

Roussel. « Une façon de relayer le bouche à oreille qui, jusqu'à présent, a constitué la source essentielle de notre clientèle ». Au programme également, un investissement important, à Assat, dans de nouvelles machines outils : plieuse, rouleuse, poste de soudure... Sans oublier un relookage du site Internet qui a permis à des clients... de Norvège et de Côte d'Ivoire de se manifester.

• From Inox. ZA Assat. 6 salariés. C. A. : 500 000 €

COMMENT ILS ONT INNOVÉ

Sans bruit, les agriculteurs s'adaptent et innovent pour valoriser leur production ou pour répondre à la concurrence mondiale. À l'exemple de Lionel pour sa production laitière et de Sandrine pour son élevage porcin.

Production laitière

Des yaourts riches en Omega 3



Ça se passe sur les hauteurs de Lestelle-Bétharram. Lionel Monguilhet, 34 ans, marié, 2 enfants, a débuté, en janvier dernier, la fabrication à la ferme et la commercialisation de yaourts pour optimiser la production de lait de ses 35 vaches laitières.

Rien d'improvisé ! Étude de faisabilité, zone de chalandise, concurrence, prix de revient, calcul des investissements (140 000 €) : le projet a été bien finalisé.

Il a nécessité, pour sa réalisation plusieurs mois de travaux : création du circuit de lait, par tuyaux, depuis la salle de traite, jusqu'aux installations neuves : salle de fabrication, salle réfrigérée pour les produits finis et salle d'étuvage pour les yaourts ensemencés, partie magasin pour recevoir les clients.

Rien d'improvisé donc dans ce projet qui affiche même une double innovation. D'abord dans la recherche des clients, puisque les premiers se sont manifestés via... Facebook.

« Jamais je n'aurais cru que les réseaux sociaux pourraient ainsi amener nos

premiers clients en vente directe ! » s'étonne encore Lionel.

Les clients viennent jusqu'à la ferme et sont reçus dans le magasin aux heures d'ouverture. Autres clients en démarchage : les restaurants, les collectivités, les épiceries et les grandes surfaces.

Pourquoi ce choix d'une telle fabrication, via la constitution d'une EARL familiale ?

« J'avais toujours l'idée de revenir dans l'exploitation familiale. Après un BPREA (brevet professionnel à responsabilité agricole), j'ai travaillé plusieurs années comme salarié dans une entreprise, puis le temps de préparer mon projet pendant un an.

Car les agriculteurs n'ont pas le choix. Vu la chute des prix (dans le lait comme pour

la viande), il leur faut trouver des moyens de valoriser leur production ».

Deuxième innovation : le petit plus qui fait la différence. « Nos yaourts sont riches en Oméga 3. Car nos vaches sont nourries avec le foin de nos pâturages auquel nous apportons un mélange de céréales et de graines de lin. Une alimentation équilibrée qui leur permet de produire ce lait riche en Oméga 3 ».

Objectif : transformer ainsi une partie de la production du lait de la ferme. Avec un premier objectif de 15 000 pots/mois. C'est bien parti.

• EARL Monguilhet. Lestelle-Bétharram. earlmonguilhet@hotmail.com

Production porcine

Répondre à la concurrence mondiale



Sandrine Paybou est gérante de la SCEA Domenyuc, à Asson.

Elle a repris les rênes de l'élevage créé par son père, Jean-François Brousset. Avec les mêmes exigences et la même démarche innovante continue pour se positionner face à la concurrence non seulement européenne mais mondiale.

DÈS LE DÉBUT, VOTRE CHOIX A ÉTÉ D'AMENER VOTRE ÉLEVAGE À UNE DIMENSION ÉCONOMIQUE IMPORTANTE, EN VOUS APPUYANT SUR UNE RECHERCHE CONTINUE DE L'INNOVATION.

- Dans ce contexte de chute des prix et de concurrence mondiale, plus qu'un choix, c'est une démarche obligatoire que de tendre vers une dimension économique, valable sur le moyen terme, en développant des points forts.

LA CONCURRENCE, C'EST L'ESPAGNE ?

- La guerre des prix ne se livre pas seulement avec l'Espagne qui bénéficie d'avantages évidents : main-d'œuvre, réglementation moins contraignante. Au point que

les commerciaux des abattoirs frontaliers viennent démarcher des restaurateurs jusque chez nous, en Béarn ! S'ajoute le poids de la Chine qui, vu le volume qu'elle importe, participe indirectement à l'évolution des prix à la production. Le marché mondial est très déficitaire, ce qui tire les prix vers le haut. Malgré cela, pour nous, le prix du porc est le même qu'il y a 30 ans ! Nous sommes vraiment en guerre économique. Pour se maintenir, les élevages doivent s'organiser en se diversifiant ou en innovant.

DONC, VOTRE RÉPONSE DANS CETTE GUERRE ÉCONOMIQUE, C'EST...

-... Toujours progresser en compétitivité en innovant pour diminuer les coûts. Innovation pour automatiser un maximum

de tâches. Notamment l'alimentation : chez nous, grâce à leur puce individuelle d'identification, chaque truie reçoit sa ration personnelle, sans intervention humaine. Innovation encore avec notre décision de fabriquer nous-mêmes nos 6000 tonnes d'aliments (maïs, blé, orge, tourteaux de colza de tournesols et de soja), et en faisant le choix de stocker le maïs humide dans nos silos. Ce qui permet des économies d'énergie, en évitant les surcoûts de séchage.

AUTRE INNOVATION, CHEZ VOUS, LE PHOTOVOLTAÏQUE

- Oui, sur 2000 m², des panneaux voltaïques produisent de l'énergie renouvelable. Cette diversification nous a permis de mieux supporter les périodes de crise de ces dernières années.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET PROTECTION ENVIRONNEMENTALE : VOUS ALLEZ PLUS LOIN

- Nous avons le projet de produire une autre forme d'énergie renouvelable par la méthanisation des rejets des animaux. Il s'agit d'un projet collectif qui concerne plusieurs agriculteurs.

Cette activité est un autre aspect de notre recherche d'innovation et de diversification.

• SCEA Domenyuc. Asson. 30 ha. 7 salariés. Naisseur : 750 mères. 25 000 porcelets/an. Sites associés pour l'engraissement à Asson, Lourenties, Caubios.

Elle concerne tous les citoyens

L'Intercommunalité aujourd'hui

2. La CCPN: comment ça marche

Nous poursuivons nos articles de présentation de la CCPN « vue de l'intérieur » (voir Les Infos n°33 : 1. Un mouvement continu).

Dans ce numéro, sont présentés les instances internes et le fonctionnement pratique et quotidien de la CCPN.

Quelles sont les relations entre les communes et la Communauté de communes? Comment se prennent les décisions?

Celles-ci sont en fait prises au terme d'un travail en commun au sein de différentes instances : Conseil communautaire, commissions de travail, Bureau, Exécutif. S'y ajoutent de grands projets, des séminaires pour les élus et des groupes de travail (comme pour le SCoT). Ce travail en commun se réalise avec les délégués communautaires (maires et délégués désignés par leur commune). Mais la CCPN a aussi fait le choix d'ouvrir toutes les commissions à tous les conseillers municipaux (voir encadré).

Un geste démocratique pour vraiment associer l'ensemble des élus à la vie de leur territoire.

LES INSTANCES DE LA CCPN

1. L'INSTANCE ESSENTIELLE, celle qui prend les décisions de la CCPN sous forme de « délibérations » : c'est le Conseil communautaire.

Sa composition a été modifiée en 2014, la loi ayant réduit le nombre de délégués communautaires. Le Conseil communautaire est ainsi passé de 58 sièges à 46.

Le Conseil communautaire se réunit en moyenne tous les 2 mois. Les séances du Conseil communautaire sont publiques et enregistrées. Le Conseil communautaire peut donner délégation de compétences et de signature au Président pour toute une série d'actes de gestion courante, essentiellement pour les marchés de plus faible montant et les actes courants d'administration générale. Le Président en rend compte au début de chaque séance du Conseil communautaire (« compte rendu des décisions du Président »).

Le site internet de la CCPN comprend une rubrique qui rassemble toutes les délibérations, comptes rendus du Conseil, avec notamment le Recueil des actes administratifs.

2. LES COMMISSIONS DE TRAVAIL sont chargées d'étudier les questions soumises

au Bureau et au Conseil communautaire. Elles émettent des avis simples et peuvent formuler toutes propositions.

Elles sont au nombre de 12. Un vice-président est désigné pour chaque secteur et commission, à l'exception de la commission Eau Assainissement suivie par un délégué spécial, Alain Caperet, en même temps président du SEAPAN.

Les commissions sont composées des délégués communautaires, mais également de conseillers municipaux, à raison de deux élus maximum par commune.

Elles se réunissent à la CCPN chaque fois que nécessaire et peuvent également constituer en leur sein des groupes de travail et comités de pilotage.

3. LE BUREAU est composé des 28 maires. Il arrête l'ordre du jour des séances du Conseil communautaire. Il peut également être saisi de tout dossier et projet de la CCPN.

Le Bureau peut être amené à se réunir tous les mois, voire plusieurs fois par mois. Ses réunions ne sont pas publiques.

Des réunions conjointes avec les commissions peuvent également être organisées.

4. EXÉCUTIF

Il réunit, tous les 15 jours, le président et les vice-présidents, examine les affaires courantes, les choix stratégiques et les sujets à venir soumis au Bureau et au Conseil communautaire.

5. SÉMINAIRES DES ÉLUS

Pour de grands dossiers ou projets, des séminaires de travail et d'échanges sont organisés. Ils permettent aux élus d'examiner de façon approfondie les orientations d'actions et de projets et d'en débattre.

Ont ainsi été organisés des séminaires des élus pour le budget et la prospective financière, le début de mandat, les projets culturels, le SCoT...

6. GROUPES DE TRAVAIL ET COPIL

En fonction des projets et actions, des groupes de travail et COPIL (comité de pilotage) peuvent être constitués. De formation plus restreinte, ils permettent d'étudier plus en profondeur les projets, en phases préparatoires.

Exemples de groupes de travail et COPIL internes actuellement :

- projet de schéma de mobilités cyclables
- projet de schéma directeur pluvial

- projet de centre culturel
- projet Col du Soulor
- projet filière eaux-vives.

7. LE SCoT

Les travaux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sont un cas spécifique dans le domaine des instances de travail de la CCPN.

Un SCoT se réalise généralement en moyenne en 5 ans.

Depuis 2012, des ateliers ont donc été mis en place, ouverts à la société civile et aux acteurs locaux, entreprises, associations...

Des groupes de travail et de concertation particuliers ont également été mis en place pour l'économie, le commerce et l'agriculture.

À noter enfin que d'autres types d'instances peuvent être mises en place, selon les domaines et besoins. C'est ainsi qu'un « Club entreprises » a été constitué, qui réunit une dizaine d'entreprises.

PROCHAINS ARTICLES

- 3 - Qui fait quoi? Les compétences de la CCPN
- 4 - Le budget et les ressources de la CCPN
- 5 - Le citoyen et l'Intercommunalité

Labatmale souhaite adhérer à la CCPN

La commune de Labatmale a exprimé, le 1^{er} décembre 2016, sa volonté d'adhérer à la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN).

La commune de Labatmale appartient depuis le 1^{er} janvier 2017 à la Communauté de communes du Nord-Est Béarn (siège à Morlaàs), en application du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), bien qu'elle se soit prononcée à plusieurs reprises, en 2015 et 2016, pour un rattachement à la Communauté de communes du Pays de Nay.

La commune de Labatmale argumente de façon précise son projet d'adhésion à la CCPN. Elle met tout particulièrement en relief :

- sa proximité géographique en tant que commune limitrophe de la CCPN via les communes de Saint-Vincent et de Bénéjacq
- l'histoire partagée avec le Pays de Nay, et avec la commune de Coarrazze en particulier
- les convergences géographiques par rapport à la limite de la vallée de l'Ousse, au massif forestier, aux itinéraires et sentiers (Chemin Henri IV, PLR...)
- ses liens et services communs avec la commune de Saint-Vincent

- la taille de la CCPN, favorable à la représentation et à la participation des élus communaux aux travaux et débats communautaires
- la participation de la commune de Labatmale aux travaux du SCoT du Pays de Nay, en tant que commune limitrophe, mettant notamment en exergue des enjeux d'urbanisme et foncier partagés
- l'accès des habitants de la commune aux services de la CCPN : piscine Nayeo...
- l'intérêt pour d'autres types de services communautaires de proximité (transport à la demande, portage de repas, jeunesse...)
- les thématiques patrimoniales

et paysagères communes... Dans l'immédiat, et afin de préparer cette adhésion, la CCPN a accepté d'accueillir les élus de la commune de Labatmale dans les instances

de travail de la CCPN. Tel avait également été le cas pour les communes d'Arbéost, d'Assat, de Ferrières et de Narcastet, au cours des années 2012-2016.



Avec l'adhésion de la commune de Labatmale, la CCPN regrouperait 29 communes.



À Bénéjacq, le siège de la CCPN regroupe les services et accueille les réunions des différentes instances.

Les commissions

Chaque commission est animée par un vice-président de la CCPN.

Commission Administration Générale, Finances et Personnel
1^{er} vice-président
Michel Cassou

Commission Service aux personnes, Action sociale et Santé
7^e vice-président
Jean-Marie Berchon

Commission Environnement - Déchets
2^e vice-président
Jean Arriubergé

Commission Petite Enfance
8^e vice-président
Thomas Paniagua

Commission Développement Économique
3^e vice-président
Serge Castaignau

Commission Culture, Jeunesse et Sports
9^e vice-président
Marc Dufau

Commission Tourisme
4^e vice-président
Guy Chabrou

Commission Habitat et Cadre de vie
10^e vice-président
Stéphane Virto

Commission Aménagement de l'espace, SCot et Urbanisme
5^e vice-président
Jean Saint-Josse

Commission Bâtiment, Travaux et Patrimoine
11^e vice-président
Alain Lauthé

Commission Communication, Système d'information et TIC
6^e vice-président
Jean-Yves Prudhomme

Délégué spécial
Commission Eau - Assainissement
Alain Caperet

QUELQUES CHIFFRES

Nombre de réunions en 2016
- Conseil communautaire : 5
- Bureau : 9
Commissions : 39

Christian Petchot-Bacqué : « Un acte militant : ouvrir la CCPN à tous les élus des communes »

La CCPN a fait le choix d'ouvrir les commissions de travail à tous les élus municipaux. « Ce choix est normal » dit Christian Petchot-Bacqué, le président. « La Communauté de communes est l'outil au service des communes. Il est donc normal, qu'en plus du maire et des délégués prévus par la loi, tous les conseillers municipaux puissent suivre les différents dossiers. C'est un acte militant, dans le respect des

conseillers municipaux, élus démocratiquement dans leur commune, pour les amener dans une construction commune à partir des compétences transférées. Il n'y a pas la Communauté de communes d'un côté et les communes de l'autre ». À noter que, dans un souci semblable d'information, tous les secrétaires de mairie participent régulièrement à des réunions avec les différents services de la CCPN.

Affûtage et forge à Bénéjacq

Dans son atelier, il fait parler l'âme de l'acier

Sur les marchés ou à son atelier, il affûte vos couteaux, ciseaux, instruments professionnels. C'est le côté artisanal.

Mais il sait aussi fabriquer vos couteaux ou vos outils tranchants, à l'issue d'un long travail de forge. Là, c'est un travail de créateur.



Deux aspects du savoir-faire de Pascal Taillefer : l'affûtage et la forge des lames de couteau.

Il a toujours été passionné par l'outillage et la mécanique. Au moment de se reconverter, c'est donc presque naturellement que Pascal Taillefer s'est tourné vers les métiers du fer.

D'abord pour apprendre l'affûtage sur meule à eau et polissoir. C'est ce savoir-faire qu'il propose couramment aux particuliers ou aux professionnels, dans la restauration par exemple.

Puis pour s'initier au travail du métal à la forge. Auprès de son maître coutelier, il découvre une démarche qui se voulait proche de celle qui se pratiquait il y a 3000 ans : récolte du minerai par soi-même, raffinage, traitement.

C'était le métier de féron (qui a donné ferronnerie), disparu avec l'ère industrielle. Le but : obtenir (autrement que par les procédés industriels), cet « acier magique », celui dont on faisait les épées autrefois ou les sabres japonais.

Quand il en parle, on devine que c'est là qu'est née cette passion pour ce travail du métal qui lui permet, aujourd'hui, de créer des pièces originales. Comme ces serpes, couteaux (droits, pliants, de cuisine, japonais, à huître, à fromage...) dont il forge les lames à partir d'un barreau d'acier.

Long processus où il faut allier la force à la

pratique : dessin de la forme de la lame et de la soie (partie qui recevra le manche), chauffe dans le creuset de la forge au charbon de bois et martèlement répété, de la pièce incandescente pour diminuer l'épaisseur de l'acier et l'amener à se fuseler...

Il faut aussi faire appel à l'expérience, pour être capable comme lui, d'évaluer à l'œil (selon la coloration) et à l'oreille (au son rendu sous le marteau), l'état de la pièce d'acier travaillée.

Reste alors la touche finale : émouturage et polissage de la lame, pose du manche en matériaux de la région (noyer, merisier, buis, corne...).

« Outil utilitaire de tous les jours, qu'il faut affûter et rénover, un couteau peut être aussi un bel objet personnel, fabriqué pour vous. Je peux répondre à ces deux demandes » résume Pascal Taillefer. Et de vous glisser que, prochainement, il tentera l'expérience de récolter le minerai dans les anciens gisements de Ferrières pour des lames de caractère. Manière de maîtriser complètement cette « âme de l'acier » dont il parle si bien.

• **Pascal Taillefer. Bénéjacq. Affûtage. Forge. Présent au marché de Nay. Atelier : Tél. : 06 19 93 69 58**

Classique, contemporaine, rock, salsa, hip-hop

Entrez dans la danse avec l'A.C. Nayaise



La beauté du geste, au cours du spectacle, fait oublier les multiples séances d'échauffement et de répétitions.

La danse? « Une discipline complète qui apporte une grande plénitude ». Ils sont ainsi 250 à se retrouver chaque semaine, sous l'égide de l'Association Culturelle Nayaise, pour pratiquer différents types de danse: classique, contemporaine, rock, salsa, hip-hop.

Mais pourquoi cette envie de danser si on n'en fait pas son métier? « Parce que », dit Véronique Gazda (notre photo), la trésorière « c'est



une discipline complète! Elle permet de pratiquer une activité à la fois physique et artistique.

Et par voie de conséquence d'assouplir son corps, de ressentir une certaine plénitude, un certain plaisir en apprenant à coordonner ses mouvements et à être en rythme avec la musique, et également de découvrir des œuvres chorégraphiques! Ça ne s'explique pas, ça se ressent! ». Pas de doute. Ce sont bien ces sensations-là qui font accepter le réel engagement physique des séances hebdomadaires.

UN EFFORT CONSTANT

Engagement physique, en effet, plutôt exigeant: à chaque séance (de 1h à 1h30 et parfois jusqu'à trois fois par semaine), l'échauffement d'au moins 30 minutes est obligatoire avant d'attaquer les variations chorégraphiques proprement dites.

Tous les participants l'assurent: « Travail ingrat? Pas plus que d'autres disciplines mettant le corps à contribution. Et puis, à la longue, la danse nous permet de gagner une souplesse des gestes dans la vie courante ». Que du positif donc.

UNE GRANDE RÉGULARITÉ

En tout cas, force est de constater, malgré les efforts demandés et quel que soit l'âge, la présence régulière des adhérents, à chaque séance. On y croise les 4 - 6 ans pour l'éveil à la danse, des adultes débutants « qui se font plaisir et se détendent » et des adultes confirmés, des pré-ados ou des ados qui se partagent entre les cours de danse classique ou contemporaine, le rock et le hip-hop.

Quelques-uns travaillent plus dur car ils visent la participation à différents concours.

Le haut niveau des professeurs, tous diplômés ou reconnus dans leur spécialité (voir encadré), n'est sans doute pas étranger, non plus, à la fidélité des participants.

Ceux-ci l'assurent: au sein de l'ACN, la danse est ouverte à tous et non pas réservée à une élite.

PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE

Pour autant, l'ACN ne reste pas en vase clos. Participer activement à la vie collective est aussi l'une de ses priorités.

Elle est donc présente à différents moments forts de la vie du territoire, du téléthon à Festiv'Arts d'Arros-de-Nay. S'y ajoutent des animations dans les maisons de retraite, l'organisation de stages de danse et différentes soirées dansantes et spectacles, où se produisent, justement, les danseurs de l'ACN. Comme quoi, la danse est un plaisir qui se partage.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Que vous soyez débutant ou danseur confirmé, si vous êtes intéressé par les différents types de danses proposées par l'ACN, prenez contact: 07 68 59 98 69

ou par e-mail: acn.nay@free.fr

Informations sur:

acn.nay.over-blog.fr ou www.facebook.com/acn.danse.nay Dans chacune des disciplines proposées par l'association, il est possible d'effectuer un cours d'essai gratuit.

Un haut niveau d'enseignement

Ce sont eux qui font partager leur passion:

- Sarah Sénèque, professeur de danse contemporaine, diplômée d'État
- Hélène Ballon, professeur de danse classique, diplômée d'État en danse classique, ancienne soliste de l'Opéra National de Bordeaux.
- Mathieu Romero, cours de rock, salsa et swing. Demi-finaliste du Dancing Show en 2006. Chorégraphe pour la troupe Pau's Swing.
- Sylvain Lasry, cours de hip-hop, intervenant dans de nombreuses structures du Béarn.

Rendez-vous au jardin

Du 02/06/2017 au 04/06/2017

CLAB - 64 510 Assat

Immortelle - Défi cyclotouriste

Le 03/06/2017 - 6h

Salle des sports - 64 800 Bruges-Capbis-Mifaget

Contact, renseignements et inscriptions:

05 59 71 06 65 - www.immortelle-cyclo.com

38^e Tournoi International Robert Cancé - Rugby

Le 04/06/2017

Stade - 64 800 Nay

Festiv'arts 9^e édition: Transparence

Du 04/06/2017 au 05/06/2017 - 10h

Dans le village 64 800 Arros-de-Nay

Animations gratuites

Contact, renseignements et inscriptions:

05 59 13 94 99 - 06 88 69 95 54

festivarts.contact@gmail.com - http://festivarts.over-blog.com

Exposition de Michel Dieuzaide

Du 09/06/2017 au 27/08/2017

Espace d'art contemporain Nayart

22 chemin de la Minoterie - 64 800 Nay

Contact, renseignements et inscriptions:

05 59 13 91 42 - info@nayart.com - www.nayart.com

Exposition Tremplin des Arts

Du 10/06/2017 au 24/06/2017 - 10h

Maison Carrée - Place de la République - 64 800 Nay

Entrée libre

Contact, renseignements/inscriptions: 05 59 13 99 65

festivarts.contact@gmail.com

http://festivarts.over-blog.com

Triathlon de Baudreix jeunes

Le 11/06/2017 - 9h

Base de loisirs Les O Kiri - av. du Lac - 64 800 Baudreix

Tarifs: 3 € pour les licenciés de la FFTRI,

5 € pour les non licenciés de la FFTRI.

Contact, renseignements et inscriptions:

06 21 31 74 11

contact@latribu64.fr http://triathlon.latribu64.fr/

Journées nationales de l'archéologie

Du 16/06/2017 au 18/06/2017 - 9h

64 800 Asson

Contact, renseignements et inscriptions:

05 59 61 11 82

Raid Ouzom

Le 18/06/2017 - 8h

Devant l'église - 64 800 Arthez-d'Asson

Tarifs: 30 € par concurrent, 8 € repas

Contact, renseignements et inscriptions:

06 81 78 40 53 - www.raid-ouzum.com

Fête de la Montagne

Du 24/06/2017 au 25/06/2017

Pays de Nay

Grand prix de Beuste

Le 25/06/2017

Quillier municipal - 64 800 Beuste

Contact, renseignements et inscriptions:

06 13 74 53 97 - fourcade.henri@orange.fr

12^e festival les scènes de la grange

Du 29/06/2017 au 08/07/2017

Théâtre de la Grange

10 rue des Paysans - 64 510 Angais

Animations et restauration.

Contact, renseignements et inscriptions:

info@theatredelagrang.com - www.theatredelagrang.com

Musica'Lagos

Du 01/07/2017 au 02/07/2017

RDV des amateurs de musique sur les berges du Lagoin -

64 800 Lagos - Animations et restauration.

Entrée gratuite

Pyrène festival

Du 07/07/2017 au 08/07/2017 - 18h

Complexe sportif - rue du Stade - 64 510 Bordes

Contact, renseignements et inscriptions:

contact@pyrenefestival.fr http://www.pyrenefestival.fr

20^e Rallye du Béarn

Le 08/07/2017 - 10h

Place du Marcadieu - 64 800 Nay

Contact, renseignements et inscriptions:

06 30 34 41 87 - http://rallyedubearn.e-monsite.com

Exposition d'été

Du 08/07/2017 au 30/09/2017 - 10h

Maison Carrée - Place de la République - 64 800 Nay

Entrée gratuite

Contact renseignements et inscriptions:

05 59 13 99 65 - maison.carree@mairienay.fr

Marché des producteurs

21/07/2017 - 64 800 Montaut

On s'y col!

Le 22/07/2017 - 19h

Salle de l'Isarce - 64 800 Asson

Contact, renseignements et inscriptions:

www.onscopyl.fr

Bastides enchantées

Le 22/07/2017 - 20h30

Église Saint-Vincent - 64 800 Nay

Entrée gratuite

Marché de producteurs

Le 23/07/2017

Arthez-d'Asson

Marché des producteurs de pays

Le 27/07/2017 - 18h

Place de la République - 64 800 Nay

Contact, renseignements et inscriptions:

05 59 13 94 99

Festival de contes

Du 05/08/2017 au 06/08/2017 - 11h

Maison Carrée - Place de la République - 64 800 Nay

Tarifs: 2 €, gratuit moins de 3 ans.

Contact, renseignements et inscriptions

05 59 13 99 65 - maison.carree@mairienay.fr

Marché des producteurs de Pays

Le 05/08/2017 - 18h

Place St-Jean - 64 800 Lestelle-Betharram

Tour des Flandres en Béarn

Le 16/09/2017

Dans le village - 64 800 Bruges-Capbis-Mifaget

Contact, renseignements et inscriptions: 05 59 71 06 65